



XYLOPHENE[®] Meubles

PRODUIT DE TRAITEMENT DES BOIS

Insecticide et anti-termites

Meubles

DEFINITION

Produit de traitement insecticide destiné au traitement préventif et curatif des meubles et objets intérieurs en bois contre les insectes à larves xylophages par badigeon ou injection.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les meubles anciens ou contemporains en bois massif, plaquage ou en marqueterie et objets d'art en bois.

PROPRIETES

Formule liquide.
Formule translucide.
Odeur de cire.
Compatible avec les produits d'impression et de finition (teintures, vernis, lasures, peintures, vitrificateurs).
Séchage rapide.
Efficacité préventive pendant 20 ans*.

EFFICACITE

Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricorne, Lyctus, Vrilllette), les Termites dans le bois.
Ce produit a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes suivantes :

Insecticide préventif :

EN 46 : efficacité préventive contre le Capricorne des maisons et autres insectes à larves xylophages.

Insecticide curatif :

ENV 1390 : efficacité curative contre le Capricorne des maisons.

EN 370 : efficacité curative contre la Vrilllette.

Anti-termites :

EN 118 : efficacité contre les Termites dans les bois.

Durabilité du produit appliqué :

Les contrôles d'efficacité préventive ont été effectués après épreuves de vieillissement accéléré.

EN 73 : épreuve d'évaporation.

EN 84 : épreuve de délavage.

Efficacité 20 ans* :

Effectué dans les règles de l'art, le traitement offre une efficacité préventive insecticide jusqu'à 20 ans sur bois sains.

Les bois traités en préventif ne devront pas subir de coupe, de recoupe et de ponçage.

Recommandations et restrictions d'usages :

* La durée du système peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application du produit sur des ouvrages situés dans des endroits humides ou confinés ou dont la conception pourrait favoriser le développement de champignons et d'insectes (condensation, piège à eau, eau stagnante, milieu humide confiné...).

* Notre responsabilité se limitant au seul remboursement du produit sur présentation du ticket de caisse et du bidon.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide, non gras.

Teinte : Incolore.

Densité : 0,77.

Point éclair : 40°C.

Insecticide : Cyperméthrine.

Solvant : White-Spirit.

Stockage : A l'abri des fortes chaleurs.

Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs.

Conditionnement : En bidons de 0,5L - 1L - 2,5Litres.

AVANT MISE EN ŒUVRE

Pour réaliser un traitement efficace, XYLOPHENE[®] Meubles doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités. Il est indispensable de procéder à toutes les déposes permettant d'atteindre les parties cachées.

Les fonds doivent être sains, secs, non humides, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les DTU et normes en vigueur, décapés et/ou poncés pour être bruts et exempts de tout revêtement filmogène, cire, huile ou enduit pouvant empêcher la pénétration du produit de traitement dans le bois et être non contaminés par des champignons.



XYLOPHENE[®] Meubles

AVANT MISE EN ŒUVRE SUITE

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Tous les matériaux non concernés par le traitement devront être protégés efficacement contre les coulures ou éclaboussures.

Il est nécessaire de travailler selon les normes et DTU en vigueur et de respecter les quantités de produit à déposer dans le bois en fonction du traitement à réaliser.

En cas de présence de termites et/ou du mûle dans l'habitation, consulter un applicateur spécialisé dans le traitement du termites et/ou du mûle.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température entre 10°C et 25°C, une humidité relative de 50% et une bonne ventilation sont nécessaires pour un séchage optimal.

APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : White Spirit.

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

Ne pas pulvériser. Ne pas diluer.

1. Traitement préventif : (selon normes et DTU en vigueur) :

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

Appliquer en 2 couches XYLOPHENE[®] Meubles à l'intérieur et à l'extérieur des meubles par badigeon sur toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages. Insister sur les fonds de tiroirs et les fonds de meubles.

2. Traitement curatif : (selon normes et DTU en vigueur) :

Sondage et bûchage des parties attaquées.

Remplacement des pièces n'offrant plus de résistance.

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

1° Appliquer en 3 à 4 couches de XYLOPHENE[®] Meubles à l'intérieur et à l'extérieur des meubles par badigeon sur toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

Insister sur les fonds de tiroirs et les fonds de meubles.

2° Injecter tous les 3 à 5 cm environ dans les trous de sortie d'insectes, fentes, points d'assemblage, rainures et bois de bout à l'aide du XYLOPHENE[®] Meubles et Objets Anciens Triple Action Injecteur +.

Pour les pieds des meubles très attaqués, immerger ceux-ci dans un récipient contenant du produit pendant quelques instants.

CONSOMMATION

Variable selon : L'imprégnabilité du bois - L'état de surface - Les sections - Le procédé d'application.

Bois sains / Préventif : 5 m² par Litre environ (150 -180g/m² environ).

Bois attaqués / Curatif : 3 m² par Litre environ (300g/m² environ).

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie - La ventilation.

Entre 2 couches : 1 heure environ.

Séchage complet : 48 heures environ.

Ce délai peut varier suivant les conditions d'ambiance (température et hygrométrie) ou la nature des finitions. Il est donné à titre indicatif.

INCIDENCES DU TRAITEMENT SUR LES BOIS

Coloration : Le produit peut rehausser la teinte du bois. Un essai au préalable est toujours recommandé.

Odeur : Au séchage, une odeur peut se dégager. Pour limiter ce phénomène bien ventiler la pièce pendant et après l'application en créant un courant d'air jusqu'à la disparition totale de l'odeur.

Il est conseillé dans ce sens, d'effectuer ce type de traitement pendant la saison estivale pour une aération optimale des locaux.

Matériaux en contact des bois : Les matériaux en contact des bois devront être protégés.

Collage : Ce produit peut être utilisé pour le traitement des meubles en bois massif, en bois de placage ou en marqueterie.

Finition : Une finition est obligatoire après l'application du produit. Toutes les finitions sont compatibles.

CONSEILS PPG

Tout revêtement présent à la surface des bois doit être éliminé avant application du produit.

Traiter tous les bois en contact avec d'autres bois, assemblages.

Retraiter les bois en cas de coupe, recoupe, ponçage, humidité (traiter la source).

Ne pas réaliser de mélange.

Essuyer les coulures et flaques après application du produit et protéger les garnitures, cuirs, tissus...

Tout rabotage ultérieur au traitement nécessite un nouveau traitement, car il élimine le traitement antérieur.

Compléter le traitement avec le XYLOPHENE[®] Meubles Injecteur.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Technique (01.56.84.03.95).



XYLOPHENE[®] Meubles

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE -----

Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées et aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements, gants et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires.

Se laver les mains après manipulation.

Ne pas pulvériser.

Utilisez les biocides avec précaution.

Eliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société PPG. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition FEVRIER 2015 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

PPG Retail France ZI, Route de Thennes 80110 Moreuil - www.xylophene.fr



PPG Industries